Genouille

Bulletin municipal

janvier 2019

Permanences

Ouverture au public

Secrétariat de mairie

Lundi Mardi Vendredi 9h - 12h
Mercredi Fermé
Jeudi 9h - 12h > 16h - 18h
Samedi* 10h - 12h
* Fermé le 4e samedi du mois
5 rue Lyautey - 25870 Geneuille
Tél. **03 81 57 71 51**
Fax **03 81 57 74 41**
Mail **mairiedegeneuille@wanadoo.fr**
Site **www.mairiedegeneuille.fr**

Agence Postale Communale
Lundi Mardi Jeudi
9h - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi
9h - 12h30 fermé l'après-midi
Vendredi
9h - 12h et 13h30 - 16h
Tél. 03 81 81 39 55

CCAS Aide aux personnes
s'adresser à la mairie

Bibliothèque
Centre communal,
Mardi 16h30 - 18h30
Mercredi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h
Responsable Anne POTIER,
Tél. 03 81 48 24 77

Service des eaux
et assainissement
VÉOLIA, **Tél. 0 969 323 458**

Périscolaire
Directrice Mme MOREAU
Tél. 03 81 21 63 80

Permanences du Maire

Jeudi 17h - 18h
Samedi* 10h - 12h
* Fermé le 4e samedi du mois ou sur rendez-vous

Les délibérations du conseil municipal, inscrites sur un registre, peuvent être consultées en Mairie, ainsi que les délibérations prises par la CAGB.

Permanences des adjoints

Patrick OUDOT,
Environnement et vie scolaire
06 88 62 34 56

Daniel POURCELOT,
Urbanisme et aménagement
mercredi 14h - 15h sur RDV

Sylvie COUNIO,
Développement économique et culturel
lundi 11h - 12h

Mémo réglementations

Les feux

Conformément à l'article 23.3 du **Règlement Sanitaire Départemental,** le brûlage en plein air des déchets et détritus de toutes natures est **rigoureusement interdit dans les agglomérations.**
De plus, interdiction générale de brûlage en plein air pour les ordures ménagères ou assimilées y compris les déchets verts.
Les fumées émanant des déchets en combustion sont souvent toxiques, en particulier pour les personnes atteintes de gênes respiratoires et pour les enfants.
Nous le rappelons : la qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et civisme. Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle des autres.

Les bruits et les animaux – Propriétés privées

- **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Les chantiers, les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés,** réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein-air sont interdits : **tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30, toute la journée des dimanches et jours fériés. À l'exception des interventions d'utilité publique en urgence.**

- **Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde,** sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

- **Les chiens**
Ils doivent impérativement être tenus en laisse sur le domaine public et un permis de détention est obligatoire pour les chiens de 1ère et 2e catégories.

Jean-Claude Petitjean

Le mot du Maire

Au nom des conseillers municipaux, des employés communaux, je vous présente nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels, associatifs et sportifs. Nous n'oublions pas les jeunes dans leur projet de formation.

Nous avons une pensée particulière pour nos concitoyens décédés, pour leur famille, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois entreprises et aux habitants arrivés au village l'année dernière.

Cette nouvelle année sera marquée par les élections européennes le 26 mai prochain avec le rétablissement de la circonscription unique. 79 députés représenteront la France au Parlement Européen. Au premier janvier, le répertoire électoral unique, nouveau mode d'inscription sur les listes électorales a été mis en place. Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Passée cette date, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante. Maintenant les demandes d'inscription pourront être reçues et instruites en mairie jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

Pour les français établis à l'étranger, il n'est plus possible d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Nos dotations financières identiques à celles de l'année écoulée nous permettront de préparer sereinement le budget 2019.

Voici quelques dossiers en cours ou en projet pour l'année 2019 :

• Le futur PLU de notre commune a été arrêté en conseil communautaire de la C.A.G.B. le 17 décembre dernier, en prenant en compte des observations formulées par les services de l'État.
Actuellement le futur PLU est de nouveau soumis à ces services puis suivra une enquête publique avec désignation d'un commissaire enquêteur. Ce PLU sera ensuite approuvé définitivement en conseil communautaire du 26 septembre 2019. Dans une même zone à urbaniser, proche du centre du village, est bien prévue l'implantation d'une maison de retraite, de petites cellules commerciales et de l'habitat. Une commission communale travaille déjà avec des promoteurs immobiliers.

• Le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit implante, en ce début d'année, la fibre optique dans nos zones artisanales. Ce déploiement se poursuivra au village en 2019-2020.

• Le premier plan de gestion de la gravière, classée en espace naturel sensible, se termine. Avec le Conseil Départemental du Doubs et le S.M.A.M.B.V.O. nous élaborerons un nouveau plan de gestion pour une période de 10 ans (2019-2029) avec un bilan à mi-parcours. Une convention tripartite sera signée. Des subventions nous seront attribuées par le Département pour la gestion de cet E.N.S.

• Les travaux de restauration de notre réseau d'assainissement, de démolition de la station d'épuration de Châtillon-le-Duc, aux Salines, de la construction d'une nouvelle station à Cussey se poursuivront en 2019. Le coût de ces travaux pour la C.A.G.B. s'élève à 7,5 millions d'euros. Les eaux du ruisseau du Jonchet ne seront plus polluées et celui-ci pourra être enfin restauré.

• Des travaux de réfection et de sécurisation de trois rues au centre du village sont prévus en liaison avec la C.A.G.B.

• Les travaux de mise en accessibilité de la Salle de la Libération débuteront en mars prochain. Ainsi tous les bâtiments communaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

• Un renouvellement de matériel informatique aux écoles est prévu.

Je remercie tous les élus qui s'investissent pleinement à mes côtés. Un très grand merci également à tous les employés communaux appréciés par nos concitoyens pour leur travail et leur motivation. De plus, l'agence postale communale très fréquentée donne entière satisfaction à nos habitants et à ceux des communes voisines.

De nombreuses personnes s'impliquent dans la vie de la commune : les élus du C.C.A.S., les membres des commissions communales, de la commission fleurissement, du milieu associatif et sportif, les employés du périscolaire et leur directrice, les référents du dispositif « voisins vigilants » et nos enseignantes qui dispensent un enseignement de qualité. Merci à toutes et à tous.

Félicitations aux enfants qui ont rendu un bel hommage, à leur manière, le 11 novembre dernier, aux morts pour la France lors du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Cette année encore nous rendons hommage aux militaires des armées, de la gendarmerie nationale, de police et à tous les secours d'urgence qui assurent notre sécurité en France et hors de nos frontières en ces périodes difficiles.

À toutes et à tous,
Bonne et heureuse année 2019.

Le conseil municipal

1er rang, de gauche à droite
Sandrine BOUTARD - 4e adjointe,
Patrick OUDOT - 1er adjoint,
Sylvie COUNIO - 2e adjointe,
Jean-Claude PETITJEAN, Maire,
Pascale LOMONT, Jacques HERRMANN,
Pierrette VERDANT.

2e rang, de gauche à droite
François LONGERON,
Charlotte GUENENGAYE,
Bernard BOURDENET, Michèle PANIZ,
Daniel POURCELOT - 3e adjoint,
Daniel LOUCHE, Florence BEZ,
Marcel GRAND.

Patrick Oudot, 1er adjoint

Les projets engagés

▪ Forêt

Nous souhaitons la bienvenue à Maxime DACLIN, notre nouveau technicien ONF (garde forestier).

Tous nos bois vendus cette année sont restés dans la région.

La vente des grumes de chêne a rapporté 14 000 € (OGF Jussey).
Pour les grumes de hêtre (contrat d'approvisionnement) la somme est de 4 520 € :

- Ets Piguet Villersexel : 2 848 €,
- Ets Golbet : 169 €,
- STR : 1 503 €.

La trituration sera vendue à la tonne, les stères fabriqués par les affouagistes à la vente amiable du 6 décembre 2018.
Coût de la prestation d'assistance par l'ONF : 1 204 €.

État d'assiette des coupes pour l'année 2019 (programme d'aménagement)

Parcelle 5 : Relevé de couvert, surface : 1,71 ha - 50 m³ (charmes taillis)
Parcelle 14 : Préparation : 2,76 ha - 95 m³ (régénération)
Parcelle 16 : Amélioration : 4,29 ha - 175 m³ (grumes)
Parcelle 17 : Éclaircie : 0,61 ha - 15 m³ (petits pieds)

▪ Affouage

En 2019 les ventes de lots de bois de chauffage à l'amiable seront probablement remplacées par des portions d'affouages, un retour en arrière dû au fait que la prestation ONF sur les ventes de bois de chauffage ne serait plus gratuite. La différence principale par rapport au système actuel est que les lots devront être estimés à quantité égale en nombre de stères et au même prix puis tirés au sort. Les affouagistes doivent obligatoirement habiter la commune et être inscrits au rôle d'affouage tous les ans. Si tel est le cas, une réunion publique sera programmée afin de vous informer sur la réglementation et la marche à suivre pour la mise en œuvre de ce nouveau système.

▪ Gravière

Dans le cadre des ENS (Espaces Naturels Sensibles) un plan de gestion sur 10 ans est en cours, il devrait être validé fin janvier. Au printemps des piquets vont être installés sur la plate-forme afin de délimiter le sentier pédestre pour laisser une zone de quiétude principalement pour le petit gravelot qui niche à même le sol pendant la période de février à juillet. Installation d'une barrière en bois en remplacement de l'observatoire qui malheureusement est parti en fumée. Nous constatons beaucoup d'incivilités telles que les poubelles détruites, les panneaux arrachés, des feux sur les sentiers. Mais... nous avons le bonheur à portée du pied gauche !

▪ Pêche

Tarifs des cartes de pêche

80 € à l'année (12 mois)
35 € au mois
20 € à la semaine
5 € à la journée
35 € à l'année pour les jeunes de 12 à 18 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.

Les lachers pour la saison 2019 :

- En décembre, 55 kg de sandres de repeuplement dans la réserve
- Fin mars, pour l'ouverture, 100 kg de truites
- L'ACCA le 27 avril (date du concours), 120 kg de truites
- Entre avril et fin mai, plusieurs petits lachers de truites.

▪ Ruisseaux

Rappel : Les riverains des ruisseaux sont tenus d'entretenir les berges, tous les travaux à proximité sont soumis à déclaration ; respectez vos voisins, ils vous respecteront.

▪ Environnement

M. Bernard BOURDENET et moi-même tenons à remercier Mme Monique GUIGNARD, M. Jacky VIAUD, M. Joël DELACROIX, M. Christian PANIZ, pour l'aide apportée et le temps consacré pour le fleurissement du village, encore merci.
Dans un autre registre, de plus en plus de déchets fleurissent le long des routes et dans les bois (sacs d'ordures ménagères, etc...). Le coût pour la commune du ramassage des OM approche les 8 500 € à l'année. C'est nous, c'est vous qui payez la facture et c'est sans compter les voyages à la déchetterie par nos employés. Toute personne prise à déposer des déchets quels qu'ils soient est passible d'une amende pouvant atteindre 1 500 €, avis aux amateurs, nous réfléchissons à la pose de caméras.
Je vous souhaite à tous la santé et que vos projets se réalisent.

▪ Écoles

Le 5 juillet 2018, nous avons fêté le départ de Mme KLEIN, enseignante à Geneuille depuis 14 ans. Quelques élus présents l'ont remerciée pour son travail auprès des enfants pendant toutes ces années et lui ont souhaité le meilleur dans son nouveau poste.

Bonne et belle année 2019
Patrick Oudot

SMAMBVO

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Pour la sauvegarde de nos rivières cela passe par la transformation du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon.

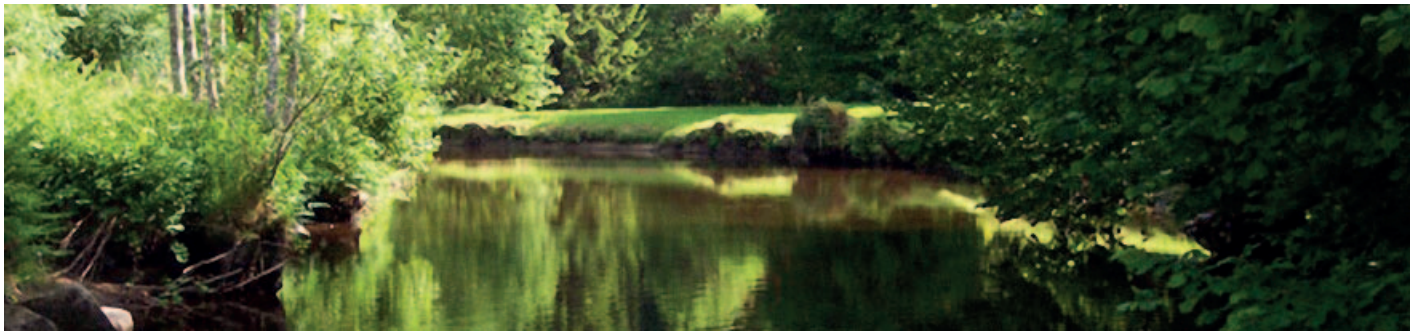

Depuis le 1er janvier 2018, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a créé une nouvelle compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) qu'elle a attribuée de plein droit au bloc communal (article L. 213-12 du Code de l'environnement), et confiée par la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) aux EPCI à fiscalité propre. Le législateur a octroyé aux EPCI à fiscalité propre la possibilité de transférer l'exercice de cette compétence à tout syndicat de rivière, EPAGE ou EPTB, sur tout ou partie de leurs territoires.

Pour s'emparer de cette nouvelle compétence et réaffirmer leur volonté de cohérence dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, les EPCI à fiscalité propre qui étaient adhérents au SMAMBVO ou dont certaines communes étaient adhérentes au SMAMBVO avant 2018 ont choisi de poursuivre leur coopération avec le SMAMBVO pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur la rivière Ognon. 9 EPCI à fiscalité propre ont également fait le choix de transférer au syndicat l'exercice de la compétence GEMAPI au Syndicat (SMAMBVO).

Cette modification des statuts vise à :

- Reformuler les compétences du Syndicat pour tenir compte des missions allouées à la compétence GEMAPI définie réglementairement ;
- Acter le retrait des départements du Syndicat et sa transformation en syndicat mixte fermé ;
- Prendre en compte la modification des membres, faire évoluer la clé de répartition et adapter la gouvernance au sein des différents organes du Syndicat ;
- Procéder à l'extension du périmètre du SMAMBVO pour intégrer des zones concernées par les affluents de la rivière Ognon au 1er janvier 2019.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

SMAMBVO
Yves MARCHISET, Directeur
Maison de l'Ognon
70190 Boulot
Tél. 03 81 55 02 18 / 06 07 63 23 16
smambvo@wanadoo.fr

Sylvie Counio, 2e adjointe

Développement économique

Depuis l'été dernier, les travaux d'équipement des zones artisanales en fibre optique ont enfin commencé et les raccordements devraient être effectués au début de cette année.

Les nouvelles entreprises installées à Geneuille ont donné lieu à l'extension de la signalétique en ZA et hors ZA. D'ailleurs, cette année encore, le cahier central de ce bulletin vous fera découvrir ou redécouvrir 8 entreprises et commerces, des plus anciens aux plus récents. Tous ces professionnels font vivre le village tant au plan économique qu'au plan social et nous voulons ici les remercier pour le professionnalisme, le courage et la ténacité dont ils font preuve dans leurs activités. Les allègements de charges annoncés par le gouvernement devraient leur rendre la vie un peu plus facile en 2019.

Le food-truck OCOCORICO qui proposait des poulets rôtis et des pommes de terre sautées n'a pas eu le succès escompté et a dû arrêter son activité.

Un nouveau venu est le camion du Doner SONER qui propose une nourriture propre à faire voyager en Méditerranée en plein hiver franc-comtois. Espérons qu'il va continuer à attirer beaucoup d'amateurs.

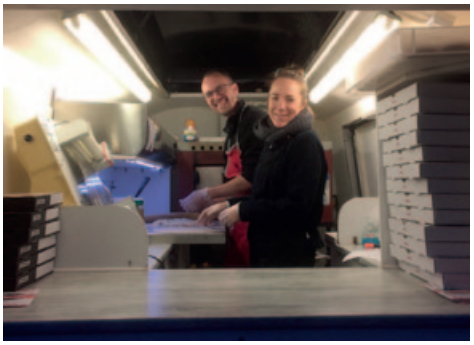

Le camion Pizza YAMY-YAMI paraît satisfaire les amateurs geneuillois : c'est le patron qui fait la pâte, tous les produits sont frais, la patronne vous sert avec le sourire.

Le résultat est délicieux.

Développement cuturel

Le 28 mai 2018, nous avons accueilli à La Cave un beau spectacle, à la fois drôle et touchant, dans le cadre du Festival de Caves : **DEUX MOTS**.

Cette pièce de Philippe DORIN a rassemblé une vingtaine de personnes, essentiellement de Geneuille, soirée d'autant plus inoubliable qu'elle sera la dernière car, pour des raisons de sécurité sanitaire, la Cave n'est plus utilisable.

La troupe de théâtre de Geneuille, la Compagnie « L'Entremélé », nous a régalés dans tous les sens du terme avec leur spectacle **K-Bar-Ré** mis en place dans la salle de la Libération.

L'Association **Les Mains Bricoleuses** nous a offert dimanche 10 juin, une belle exposition de leurs réalisations, prémices des Talents Cachés du 4 novembre.

Une nouvelle association s'est manifestée dans le village : **TEAM GENEUILLE VELO** dont la devise pourrait être : « Avec TGV ça roule ! » Bienvenue aux sportifs.

Animations

Jacques HERRMANN, conseiller délégué

Concours des vélos fleuris 2018

Pour la cinquième année consécutive a eu lieu le mardi 10 juillet, le CONCOURS DES VÉLOS FLEURIS, en lien avec le Tour de France, organisé par la commune en partenariat avec le Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sport.

Une dizaine de participants, tous heureux de repartir avec des cadeaux. Cette journée ayant été particulièrement chaude, les boissons fraîches ont été bienvenues.

Merci aux conseillers municipaux, aux médaillés de Jeunesse et Sport, à Daniel Devaux, Responsable départemental des Médaillés, pour leur participation.

Talents Cachés 2018

Dimanche 4 novembre, 14 exposantes ont montré leurs talents à la Maison pour Tous et ont offert un choix de décorations de Noël, de vêtements de poupées, de sacs, d'objets pour orner la maison et toutes sortes de créations hautes en couleurs, sorties de leur imagination et de leurs mains habiles.

Un apéritif était offert par la Mairie, ajoutant au côté festif de la journée.

Marché de Noël 2018

Samedi 8 décembre, comme tous les ans, la commune de Geneuille a organisé un voyage en bus pour visiter un Marché de Noël.

Cette année ont été choisis ceux de Colmar et Eguisheim. Ce sont donc 79 personnes, en quasi-totalité habitants de Geneuille, qui se sont joyeusement baladées dans ces marchés de Noël et ont admiré leurs décorations et illuminations.

Une fois de plus, tous sont repartis avec des souvenirs inoubliables de cette journée.

Alors, rendez-vous pour le marché de Noël 2019...

Urbanisme & aménagement

Dossiers d'urbanisme & PLU

Daniel Pourcelot, 3e adjoint

Dossiers d'urbanisme de l'année 2018

Cette année, le comité consultatif des permis de construire a étudié :

- 6 permis de construire
- 19 déclarations préalables
- 31 certificats d'urbanisme

Vous allez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable (déclaration de travaux) ?

En cas de création de surfaces nouvelles d'au moins 5 m² (habitation, extension, garage, piscine, places de parking, abri de jardin) vous êtes soumis à la taxe d'aménagement depuis la Réforme de la Fiscalité de l'Urbanisme applicable au 1er mars 2012.

La taxe d'aménagement comprend

- Une part départementale (taux compris entre 0 et 2,5%) **pour le département du Doubs : 1%**
- Une part communale (taux compris entre 0% et 5%) **pour la commune de Geneuille : 5% depuis janvier 2017.**

Plus de renseignements
sur www.service-public.fr rubrique Professionnels et entreprises /Fiscalité/ Impôts locaux /Taxes et redevances locales /Taxe d'aménagement.

Adhésion au service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon

Rappel

Depuis le1er janvier 2017 c'est le service urbanisme de la CAGB qui instruit les autorisations suivantes :

- certificats d'urbanisme b,
- permis de démolir,
- permis de construire maison individuelle,
- permis de construire à enjeux,
- permis d'aménager.

La Mairie instruit seulement les déclarations préalables.

Pour tout projet rentrant dans ce cadre vous pouvez venir vous renseigner au secrétariat avant la constitution de votre dossier.

Coût des actes au 1er janvier 2018

Types d'actes	Valeur	Coût mission de base	Forfait optionnel
Autorisation de travaux (AT-ERP)	0,4	129.50 €	estimé aujourd'hui à 60 € EQD (estimation faite du service rendu à ce jour pour le service Ville de Besançon).
Autorisation de Publicité (Publicité)	0,4	129.50 €	
Certificat d'urbanisme de projet (CUb)	0,4	129.50 €	
Déclaration Préalable (DP)	0,7	226.70 €	
Permis de construire Maison Individuelle (PCMi)	1	323.80 €	
PCMi Modificatif	0	0.00 €	
Permis de construire (PC)	1	971.50 €	
Permis de construire modificatif	0	0.00 €	
Permis d'Aménager	3	971.50 €	
PA Modificatif	0	0.00 €	
Permis de Démolir	0,7	226.70 €	

Économie réalisée pour la commune en 2018 en instruisant les déclarations préalables : 4 307,30 €.

Permanences des services Autorisations des Droits Du Sol

Si vous avez des projets spécifiques, des questions particulières, vous pouvez aussi rencontrer les instructeurs de notre secteur :
Madame Guillemin Laurence ou Monsieur Longeot Jean-Charles sur rendez-vous au 03 81 87 85 89 ou par mail: secretariat.ads@grandbesancon.fr

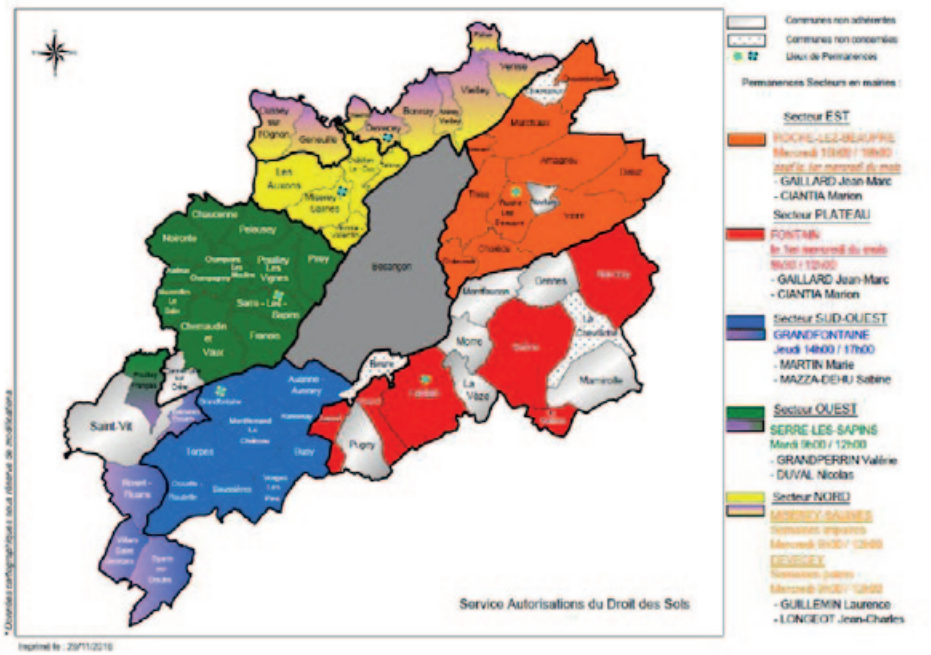

Sandrine BOUTARD, 4e adjointe

Jeunesse, seniors & social

Actions de la Commission « Bien Vieillir »

▪ Atelier Sophrologie :

La Commission « Bien vieillir » a souhaité mettre en place en 2018 un nouvel atelier Sophrologie.
Celui-ci a débuté le 23 avril 2018 sur 8 séances, les participants ont apprécié l'animatrice Mme LAMY Fabienne, sophrologue et praticienne de la cohérence cardiaque.
L'objectif de cet atelier était de transmettre des techniques simples pour renouer avec son corps, lâcher prise et permettre de se projeter positivement.
Nous avons proposé la continuité de cet atelier sur la rentrée 2019, cependant il n'y avait pas assez de participants.
Si vous souhaitez que l'on réactive cet atelier, n'hésitez pas à le faire savoir à la Mairie par une petite visite à nos secrétaires ou par mail :
mairidegeneuille@wanadoo.fr

▪ Atelier Jeux

Tous les vendredis après-midi (13h30), une joyeuse équipe se réunit pour jouer à la belote, au tarot… Des acharnés qui ne laisseraient leur place pour rien au monde !!! Ils vous attendent, afin de varier les jeux, d'échanger des idées…
Où : Salle des Associations, rue de l'Ancienne Cure.

Actions en faveur des Jeunes de Geneuille

▪ La carte Avantages Jeunes

Le Centre d'Action Sociale et la Commission Spéciale Jeunes ont renouvelé pour la cinquième année consécutive l'opération Carte Avantage Jeunes.
Plus de 170 cartes ont été transmises à un tarif préférentiel (3 € au lieu de 8€).
En partenariat avec le CRIJ, nous pouvons relayer l'action de sensibilisation en devenant point de dépôt de vos dons.

Actions de la Commission « Bien Vieillir »

▪ La Gym Séniors

La Gym Séniors est mise en place sur Geneuille depuis plusieurs années, nous proposons une séance hebdomadaire chaque jeudi de 9h30 à 10h30 à la Maison pour tous. Ce sont plus de 12 participants qui se retrouvent pour cette heure sportive.

Nous profitons de ce moment de communication pour remercier Jean Philippe LAFFLY, fidèle animateur CODEP-EPGV, pour sa bonne humeur et son énergie.

▪ Colis de Noël pour les anciens

Le Conseil municipal a eu la joie de vous rencontrer lors de la distribution du colis de Noël le **samedi 22 décembre 2018**. À cette occasion nous avons souhaité mettre à l'honneur **Madame et Monsieur SAINTÔT**

Plus de 130 colis ont été distribués cette année.

Merci à vous pour votre accueil et vos sourires.

▪ Présence Verte :

Vivre chez soi en toute sécurité : le service de la téléassistance.
La Commune de Geneuille est partenaire depuis plus de 3 ans avec l'Association Présence Verte, plusieurs de nos habitants ont installé ce dispositif innovant et rassurant.
Les frais d'installation restent maintenus à 31 € avec une prise en charge forfaitaire du CCAS de 15 € TTC.
Système Activ'Zen rassure les utlisateurs et la famille, pourquoi ne pas se renseigner !

Activ'zen

LE CHOIX DE LA TRANQUILITÉ

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement **en sécurité chez elle.** Grâce à cette solution, l'abonné est **autonome mais jamais seul.** En cas de besoin, un seul petit clic le met directement en contact avec son réseau de solidarité qui peut alors lui venir en aide.

Besoin de plus de sécurité, de sérénité ou d'attention ? Le Pack Activ'zen peut être complété de l'ensemble de **nos options** et de nos différents **produits additionnels**.

Activ'zen, ce sont également des options adaptées :

- **Option Sécurité :** détecteur autonome avertisseur de fumée,
- **Option Sérénité :** détecteur de chute brutale,
- **Option convivialité :** accès direct à des animatrices disponibles au téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h pour écouter et partager, ainsi qu'un accès personnalisé à des psychocliniciens.

Télécharger notre documentation pour en savoir plus

Actions de la Commission « Bien Vieillir »

▪ Retour Synthèse atelier sommeil :

ELIAD, un partenaire, nous a communiqué une synthèse sur l'atelier sommeil suivi en Mairie sur fin 2017 (+ de 12 participants) :

eliad
Ensemble pour le lien, l'innovation et l'accompagnement à domicile

Participez-vous à des activités (clubs, loisirs, sport) ?

	Nb	%
oui	8	80,0
non	2	20,0
TOTAL	10	100

Avez-vous vécu un évènement déstabilisant au cours de ces 6 derniers mois ? (Hospitalisation, décès d'un

	Nb	%
oui	4	44,4
non	5	55,6
TOTAL	9	100

1 personne n'a pas répondu

Cette action vous a-t-elle permis d'acquérir de nouvelles connaissances ?

	Nb	%
oui	10	100,0
non	0	0,0
TOTAL	10	100

Cette action contribue t-elle à améliorer votre qualité de vie ?

	Nb	%
oui	10	100,0
non	0	0,0
TOTAL	10	100

Comptez-vous garder contact avec des participants nouvellement rencontré lors de cette action ?

	Nb	%
oui	4	50,0
non	3	37,5
je ne sais pas	1	12,5
TOTAL	8	100

2 personnes n'ont pas répondu

Avez-vous trouvé utile de participer à cette action ?

	Nb	%
oui	10	100,0
non	0	0,0
TOTAL	10	100

Souhaiteriez-vous participer à une autre action de prévention santé ?

	Nb	%
oui	9	90,0
non	1	10,0
TOTAL	10	100

Si oui quel thème ou quelle thématique souhaiteriez-vous aborder ?

	Nb	%/item	%/pers
Equilibre / Chutes	2	12,5	28,6
Sommeil	1	6,3	14,3
Mémoire	5	31,3	71,4
Nutrition	3	18,8	42,9
Santé Globale	4	25,0	57,1
AAA	1	6,3	14,3
Autres	0	0,0	0,0
TOTAL	16	100	

2 personnes n'ont pas répondu

Vos commentaires

Atelier intéressant. De bonnes idées pour faciliter un sommeil reposant.
Bon pour mes séances
L'ensemble du stage m'a convenu, chacun prend ce qui peut lui convenir
Sophro. Etonnant risque de projet si insomniaque
Souhait de participer à des séances de sophrologie (2X)
Très bien merci beaucoup très intéressant (2x)

▪ Réunion de démonstration « Tablette ARDOIZ »

Le **mardi 24 Avril 2018** a eu lieu une réunion de démonstration de la Tablette ARDOIZ (à la salle des Cérémonies).

Plusieurs habitants ont pu manipuler cette nouvelle tablette tactile facile et adaptée à tous.

Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2019, emplie de nombreux moments de partage, d'échanges et de bonheur.

Que la réussite et l'envie d'entreprendre vous accompagnent également.

Sandrine BOUTARD

Vie scolaire

▪ Groupe Scolaire

En ce début d'année scolaire 2018/19, 114 élèves sont scolarisés à l'école.
Mme Klein, après avoir exercé de nombreuses années au sein de notre école a souhaité changer d'horizon.
Nous accueillons donc une nouvelle enseignante au sein de notre équipe : **Mme Paul** qui exerçait à Oselle.
Cette année, **Mme Dias-Plouvier** assure les compléments de temps partiels, ainsi que la décharge de direction.

▪ Projet Espaces Naturels Sensibles

Les classes de GS/CP et CP/CE1 ont bénéficié des interventions de la LPO : les élèves ont découvert entre autres les petites bêtes de l'étang, d'une prairie humide et de la forêt… Ils ont construit des nichoirs et des gîtes à insectes…

▪ Exposition FRAC

En mars, toute l'école s'est déplacée au collège de Châtillon-le-Duc pour visiter l'exposition du FRAC intitulée « L'arbre qui cache la forêt », ce qui a permis aux enfants de créer à leur tour des œuvres qui ont ensuite été exposées au collège et qui pouvaient être vues par les familles.

▪ Handball

Tous les élèves ont participé à un cycle handball organisé par le Pôle Handball de Besançon dans le cadre du championnat d'Europe féminin qui avait lieu en France cette année. Pour finir ce cycle, nous avons participé à un grand tournoi au terrain des Montboucons le vendredi 29 juin.

Vie scolaire

▪ Classe de découverte aux Grangettes

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées une semaine aux Grangettes **du 11 au 15 juin 2018**, avec au programme : canoë-kayak pour les élèves de CE2/CM1 et voile pour les élèves de CM1/CM2 ; découverte de la faune et de la flore, visite du château de Joux…

▪ École et Cinéma

La classe de CP/CE1 est allée trois fois au cinéma des Beaux-Arts de Besançon, pour voir Le magicien d'Oz, la Ruée vers l'or et Une vie de chat. La classe de CE2/CM1 a aussi assisté à la projection du magicien d'Oz.

▪ Spectacles au Théâtre des Deux Scènes

Les classes de GS/CP et CP/CE1 ont assisté au spectacle **Respire** le 19 mars.
La classe de PS/MS a assisté au spectacle **Minopolska** et, accompagnée des GS/CP, au spectacle **La fontaine fait son cinéma**.

▪ JMF, Jeunesse Musicale de France

Au Petit Kursaal, nos élèves ont profité de diverses représentations (Les aventures du prince Ahmed, Marre mots, Do l'enfant Do et Pop la cantatrice).

▪ Cirque Pagnozoo

Au haras de Besançon, les élèves de maternelle et CP/CE1 ont découvert le spectacle équestre.

▪ Des petits écoliers sportifs

Les élèves de petites et moyennes sections de maternelle ainsi que la classe de grande section et CP ont participé à 2 rencontres USEP. La première s'est déroulée l'hiver dernier à DEVECEY, les enfants de plusieurs villages ont pu s'initier à divers jeux d'adresse et d'équilibre (poutres mobiles ou non, trottinettes à 2 et 3 roues, échasses, transports d'objets divers, parcours jalonnés d'obstacles…). Cet après-midi sportif a également été l'occasion pour les plus petits de découvrir pour la première fois le voyage en bus.
La deuxième rencontre USEP s'est déroulée en plein air, à SAINT-VIT, au mois de mai. Les 2 classes se sont initiées à la course d'orientation, au parc de la Grotte. La recherche des balises n'a plus de secret pour les jeunes élèves de l'école qui ont également eu le plaisir de pique-niquer sur place.

Histoire

par Sylvie COUNIO

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier pour la commémoration du centième anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918. Les enfants des écoles avaient préparé les éléments d'une banderole et ont chanté la Marseillaise et l'hymne européen. De nombreux habitants étaient également présents pour honorer les soldats disparus dans ce conflit.
En août 2016, une cérémonie avait eu lieu au cimetière de Geneuille autour de la tombe de Gaston CHEVILLARD né au village le 1er janvier 1896, mobilisé le 9 avril 1915, à 19 ans, au 44e régiment d'infanterie de Lons-le-Saunier et blessé en août 1916 pendant la bataille de la Somme. Démobilisé et revenu au pays il a fait le récit, presque au jour le jour, de ces mois de guerre où il a vu tant de ses camarades mourir près de lui sans pour autant que sa détermination à combattre l'ennemi d'alors ne soit entamée ni qu'il y perde son humanité.

Voici quelques extraits de ce récit que son neveu M. Michel PAPE a eu la gentillesse de nous prêter .

Après avoir suivi l'école du soldat et avoir été équipé *« à neuf »* de la tenue bleu-horizon (capote bleue et pantalon rouge garance) et de tout le barda du soldat, il dit : « *Nous étions fiers d'être devenus des soldats, mais notre instruction n'était pas terminée, ou plutôt, la France n'avait pas encore bien besoin de nous* ».

En mars 1916, répondant à une demande de volontaires, il rejoint le reste de son régiment avec 800 camarades, dans un petit village des Vosges : *« À l'entrée du village, le colonel Nieger, commandant le 44e régiment, nous reçut et voici son accueil : « Jeunes soldats de la classe 16, je sais que vous êtes tous volontaires et je vous en félicite, mais nous sortons de Verdun, et je dois vous dire que nous y avons laissé 1700 hommes et 54 officiers. Les camarades que vous allez trouver au cantonnement, respectez-les bien, ils seront bons pour vous ».*

« Un beau matin, un obus assez gros nous passe sur la tête et s'enfonce en terre, sans éclater, à 200 mètres de nous. Ma première pensée et réflexion : « Et puis c'est cela les obus, bien il n'y a pas de quoi en faire des histoires ». Par la suite, j'ai eu le temps de changer d'avis. »

1er mai : *« Le jour se lève et il fait beau, accroupis dans le boyau où nous avions parfois sommeillé, j'ouvre les yeux et qu'est-ce que je vois ? Un petit gars hirsute, barbu comme un sapeur, les yeux renfoncés, sale par la figure comme le reste de l'homme, et qui me sourit, c'était Tiénot. Il cherche dans la poche intérieure de sa capote et me sort un morceau de miroir cassé et me dit ceci : « Regarde-toi, Tonton, t'es pareil ». Et, ma foi oui, c'était vrai. »*

« J'étais bon tireur et mon fusil portait juste, j'étais donc certain de tuer mon boche. J'épaule, je prends la ligne de mire comme au tir. J'étais sur la deuxième bossette, à un fragment de seconde, et pan ! c'est moi qui roule. J'ai été très surpris de ce qui m'arrivait. Après un certain temps indéterminé, je reprends toute ma lucidité, ne sentant pas ma douleur, je me demande ce que je faisais là et qu'on allait me prendre pour un lâche. Je vais pour me lever, mais à ce moment, j'ai bien compris que j'en avais pris une et qu'il fallait que j'essaie de faire mon pansement... M'étant déséquipé, j'essaie de me renseigner sur l'état de ma blessure, j'enfile ma main dans mon pantalon en tâtonnant, sans rien sentir, mais lorsque j'ai retiré cette main, elle était pleine de sang qui coulait au bout des doigts. Alors j'ai pensé que j'avais l'artère fémorale coupée et que je n'avais plus guère à vivre. J'ai pensé à tout ce que je laissais, ce qui me faisait le plus de peine, c'était de mourir à 20 ans par un beau ciel clair et c'est le ciel clair qui me chagrinait le plus... Mais, comme je pensais que j'allais quitter ce monde, il fallait se préparer pour arriver dans l'autre. Car, malgré la chanson qui dit que Dieu bénit qui meurt pour son pays, il fallait quand même faire une prière. J'entrepris donc de faire mon 'acte de contrition' et, tout en le faisant, je pensais aux miens, ceux qui m'étaient chers. Quand tout à coup j'arrive à ma grand-mère paternelle et je me souviens de ce qu'elle m'avait dit à ma dernière permission : « Gaston, tu ne mourras pas à la guerre, je prie pour toi ». Et ma prière s'est arrêtée là car, à ce moment-là, j'ai mesuré le temps passé depuis que j'avais été touché et j'en ai convenu que je n'avais pas l'artère coupée. Et ma prière s'est terminée par cette phrase : « ...Bon Dieu, c'est pas ton heure ».

Gaston CHEVILLARD sera évacué, soigné dans un hôpital parisien puis, démobilisé, il reviendra vivre le reste de sa vie dans son village natal : Geneuille.

Cahier des pros

par Sylvie COUNIO

Qui, dans le village, ne connaît pas Momo, patron de la **boulangerie « LA GENEUILLOISE »** dont il vient de refaire entièrement la façade et l'agencement intérieur.
Depuis maintenant 10 ans, il nous régale de pains, de viennoiseries et de gâteaux. Ses spécialités : pains au citron le week-end, pains aux figues pour les fêtes ; gâteau du voyage et rochers suisses. Les rochers suisses ne sont pas des tirelires mais une sorte de « folie » d'amandes caramélisées, torréfiées au four, mélangées à du chocolat, du riz soufflé, de la nougatine et des pistaches...

Il honore aussi les commandes pour des occasions festives. Ainsi il participe chaque année aux colis de Noël pour les anciens par une gourmandise maison. Cette année, c'étaient des macarons.

En 2011, il a ouvert une autre « Geneuilloise » aux Auxons, pour laquelle il a reçu le Prix de la Création d'Entreprise.
Sa courtoisie et sa serviabilité n'ont d'égale que sa gentillesse. Selon la saison, il accueille aux Auxons des enfants de l'école toute proche pour leur faire faire une galette des rois ou une poule en chocolat.
Il gère maintenant deux équipes avec 4 ouvriers dont un apprenti et 4 vendeuses.

Alors, vive la gourmandise !

ISB (Idéal Systèmes Bisontins)

Monsieur Christian BOLE, électricien, a toujours souhaité être son propre patron. Il a créé son entreprise à Besançon en 2005, puis est venu s'installer à Geneuille avec sa petite famille en 2009, lorsque l'extension de la Brevette s'est ouverte à la suite de la ZA des Planches. Il a pu ainsi construire sa maison et les locaux de son entreprise au même endroit. Il a recruté deux anciens collègues pour travailler avec lui et répondre à des demandes d'architectes et à des appels d'offres dont la majeure partie est sur Besançon.
Son champ de compétences couvre bien sûr l'électricité générale, mais aussi les systèmes d'alarmes, l'électrification des portails, les paraboles...

Enfin, avec ISB, le courant passe et vous restez branché !

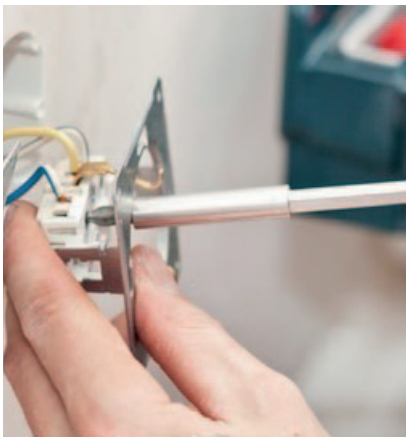

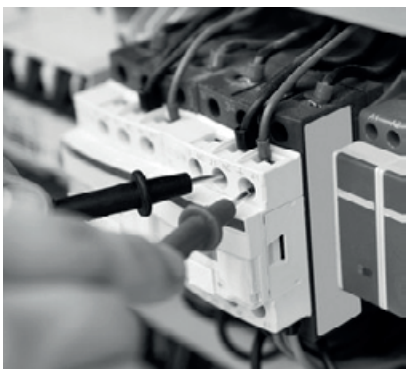

CCT
Charpentes, Couvertures, Toitures

Messieurs CUBY et CUPILLARD se sont associés en 2001 pour créer l'entreprise CCT à Besançon et en 2009, ils ont pu installer leur atelier et leur bureau sur la ZA des Planches.
Leur savoir-faire s'étend à tout ce qui concerne la rénovation de toitures : charpentes, couvertures tuiles, métal, fenêtres de toit, chiens assis, zinguerie.

CCT emploie 5 personnes dont des Compagnons du Devoir et des jeunes qui font 3 à 4 ans d'apprentissage dans ces métiers difficiles à la fois techniquement et physiquement. Ce sont essentiellement des collectivités, fonctionnant dans des bâtiments anciens, qui font appel à eux, mais aussi des particuliers, propriétaires de vieilles demeures ou souhaitant modifier leur toiture.

Tout ce qui est charpente est fabriqué à l'atelier à partir de bois venant de la scierie.
Pour les toitures à couverture complexe comme celle de l'Hôpital Saint-Jacques à Besançon, ils sont obligés de faire sur place du sur-mesure.
Avec des artisans de cette qualité, le bouche à oreille fonctionne bien et leur site internet vaut la visite.

M. CUBY

GARAGE ROELS

Chez les ROELS, la mécanique à l'ancienne est une passion.
Stéphane ROELS a suivi cette passion au point de se reconvertir professionnellement en 2017, et d'ouvrir un garage dévolu aux 2CV et aux motos des années 50-60, toutes marques mais surtout japonaises.
Stéphane ROELS travaille seul et en qualité d'ingénieur mécanicien a élaboré des concepts pour refaire des moteurs à moindre coût.

Il est en relation avec tout un réseau de partenaires locaux pour ce qui concerne les pièces détachées, les carrosseries, les peintures… et gérer ainsi un projet global de remise à neuf d'un véhicule.
À professionnel passionné, clients passionnés, locaux, régionaux, extra-régionaux et même allemands et anglais.
Sa pub se fait sur son site, sur Facebook, Instagram, par le bouche à oreille et la participation à des Salons tels que le Salon Époque Auto à Lyon.

G&J TRAITEUR

Gypsy et Julien BONHOMME adorent leur métier, qui est de régaler les autres, et le font avec passion.

Auto entrepreneurs, ils ont débuté sur Besançon en 2013 où ils ont trouvé leurs premiers clients dans les milieux du spectacle. Puis, le bouche à oreille ayant bien fonctionné, ils ont été enchantés de trouver dans la ZA des Planches un petit bout de terrain pour y installer leur logement et leur local professionnel.

Ils travaillent essentiellement avec des structures telles que le Conseil Régional et la Communauté d'Agglomération, mais aussi avec des particuliers.

Si le cœur vous en dit, ils peuvent aussi vous proposer d'être chef à domicile : le restaurant chez soi !

Enfin, pendant la belle saison, ils exercent leurs talents dans une petite guinguette au bord du Doubs, aux Forges de Fraisans.

FANNY CASSANI
Paysagiste Concepteur

Installée depuis 2012 comme paysagiste concepteur, Fanny CASSANI travaille avec des urbanistes, des architectes, des bureaux d'études, VRD (Voiries Réseaux Divers) mais aussi des géographes, des environnementalistes ; toutes professions amenées à modeler les espaces dans lesquels nous nous déplaçons, nous promenons, vivons.
Fanny CASSANI répond donc à des appels d'offres de collectivités de toutes tailles dans tout le Grand Est et la Haute-Savoie pour l'aménagement d'espaces publics minéraux et/ou végétaux avec soit des missions complètes, de la conception à la réalisation, soit des missions pré-opérationnelles, c'est-à-dire des études.
Son action s'oriente de plus en plus vers une démarche participative au sein des collectivités concernées par un projet, amenant les habitants à s'impliquer, se responsabiliser et s'approprier le projet en question.

Réinstallée depuis peu dans le centre du village, Fanny CASSANI a le projet de construire son bureau devant sa maison.

Cahier des pros

GARAGE GENEUILLE AUTOMOBILES

Tout le monde connaît ce garage existant depuis 1976 sur la route de Devecey à l'entrée de la ZA des Planches.
Sébastien BERT l'a repris en 2007 avec Sylvain MONTEIL, mais depuis janvier 2017 il est maintenant seul aux commandes.
Il travaille avec une personne à l'accueil, un technicien et 2 apprentis, et déplore la difficulté de trouver un employé supplémentaire ou de garder un apprenti une fois formé.
Concessionnaire CITROËN depuis 2012, le garage propose des voitures neuves et d'occasion, ces dernières faisant l'objet d'annonces sur internet.
Deux fois par an une opération « Portes Ouvertes » accueille professionnels et particuliers pour un moment de convivialité.

La réputation de Sébastien est telle, tant du point de vue des compétences que des tarifs raisonnables, que certains clients n'hésitent pas à venir de Besançon pour faire réparer leur véhicule.

ANDREANI MAÇONNERIE

Damien et Denis ANDREANI ont tout naturellement pris la suite de l'entreprise créée en 1955 par leur grand-père et auquel leur père avait succédé.

Même s'ils font une exception pour la commune de Geneuille, ils ne travaillent qu'avec des particuliers sur un rayon de 20 à 30 kilomètres autour de la commune.
Leur joie et leur fierté c'est le travail bien fait, bien fini, tel que leur père et leur grand-père leur ont appris.

Ils aiment particulièrement la rénovation de vieux murs de pierres, travail qui demande savoir-faire et patience.
Bien sûr, leur champ de compétence couvre tout le domaine de la maçonnerie générale et comprend également le pavage.
Ils travaillent seuls, à leur rythme, et ne manquent pas d'ouvrage tant leur réputation n'est plus à faire.

Bibliothèque

Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?

La définition :

Local ou édifice destiné à recevoir une collection de livres ou documents qui peuvent être empruntés ou consultés sur place.

La réalité :

Un endroit convivial où l'on trouve effectivement différents livres : romans, romans de terroirs, policiers, albums, documentaires, périodiques.

On peut y attendre quelqu'un en regardant les livres, on peut emprunter, on peut discuter avec les personnes qui sont présentes, on peut y lire, on peut échanger sur des livres, réserver des livres (que la bibliothèque fait venir de la médiathèque départementale ou de Devecey), trouver le silence…

On y trouve des auteurs que l'on ne connaît pas, des nouveautés, on rencontre des auteurs…

C'est un vrai lieu de vie.

Nous vous attendons nombreux le **mardi soir de 16h30 à 18h**, le **mercredi de 10h à 12h** et le **samedi de 10h à 12h**.

À bientôt,
Les bénévoles

Liste des associations

- **Club Amitié et Concorde**
Mme Michèle PANIZ
23, rue des Combes
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 73 11

- **Association Culturelle et Sportive**
M. Daniel ANDRE
6, rue des Bruyères
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 75 75

- **Association de Chasse**
M. Frédéric BEORD
5 a, rue Maupommet
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 60 37

- **Association des Donneurs de Sang**
M. Guy CHOLEY
6, chemin de la Thère
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 73 36

- **Association Familles Rurales**
Vice-président : M. Elian LATGER
frgeneuille@gmail.com

- **Association la Chenille**
Mme Mélanie QUINART
11, chemin du Vaveret
25870 GENEUILLE
Tél. 06 20 83 81 94 / 03 39 73 47 66

- **Tir sportif de Geneuille**
M. Michel GORMOND
12, rue du Coteau
25220 THISE
Tél. 03 81 61 07 64 ou 09 61 32 11 65

- **Les Mains Bricoleuses**
M. Nelly MIVELLE
24, route de Chevanney
25870 GENEUILLE
Tél. 03 81 57 69 30

La chenille

Association des parents d'élèves de Geneuille

Pour rappel : il ne faut pas confondre La Chenille et parents élus au conseil d'école. En effet, dans chaque école publique, en début d'année scolaire, les parents d'élèves élisent une liste de parents délégués pour les représenter au conseil d'école. Les rôles du conseil d'école et les droits et devoirs des parents élus sont régis par le code de l'éducation.
La Chenille est une association indépendante de « loi 1901 », régie par ses statuts, composée de parents d'élèves dont l'existence dans une école est facultative.
Dans les faits, un même parent peut être membre de la Chenille et élu au conseil d'école.
La Chenille a pour but de financer les activités et projets scolaires de nos enfants, ce qui permet une diminution du coût de participation demandé aux parents… Mais il y a également un lien associatif entre parents d'élèves et enseignantes. L'association est composée d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier/ère, d'un(e) président(e), d'autres membres du CA qui participent aux lancements des actions et aux réunions.
Chaque parent est le (la) bienvenu(e) à La Chenille.
Bien sûr, il est également possible de contribuer aux différentes manifestations sans être adhérent ou membre du CA de la Chenille.
Si vous souhaitez être adhérent de l'association, envoyez-nous un mail : lachenille.geneuille@gmail.com

BILAN MORAL 2017-2018

Manifestations organisées
- Assemblée générale et apéritif de bienvenue (octobre 2017)
- Vente de fleurs, bulbes automnaux (octobre 2017)
- Bourse aux jouets (novembre 2017)
- Fête de Noël et tombola (décembre 2017)
- Bourse puériculture (mars 2018)
- Vente de fleurs (mai 2018) (un grand merci aux habitants du village qui ont joué le jeu !)
- Vente de sacs congélation (juin 2018)
- Fête de fin d'année (juin 2018)

L'association a connu une année scolaire un peu moins fructueuse financièrement que les années précédentes et ce, pour de multiples raisons, mais stabilise tout de même son budget financier pour l'année 2017/2018.
En effet, nous avons eu beaucoup moins d'entrées financières :
- les adhésions ont été beaucoup moins nombreuses ce qui induit, de fait, moins de rentrées d'argent et surtout moins d'adresses mails pour vous informer et communiquer autour des actions.
- les bourses aux jouets et puériculture ont été un échec financièrement (peu de déposants et peu d'acheteurs). Nous ne ferons plus ce type de bourse à l'avenir.
- les dépenses de fonctionnement à la hausse (achat de lots…)
- la vente de fleurs a été une belle surprise : des plants de qualité, beaucoup de personne du village venues acheter, nous déplorons néanmoins le peu de parents mobilisés pour cette action.
- les fêtes de l'école (Noël et fin d'année) ont été un succès : nous nous sommes tout de même posé la question de réaliser la fête de fin d'année car il a été compliqué de motiver les parents tout le long de l'année.

Activités et manifestations prévues de septembre 2018 à juin 2019
Dates et manifestations confirmées :
- Vente de bulbes : octobre 2018
- Vente de gourdes : novembre 2018
- Fête de Noël et tombola : 21 décembre 2018
- Sac ou set de table : mars 2019
- Vente de fleurs : 4 mai 2019
- Fête de fin d'année + tombola ? : juin 2019

Actions qui auront peut-être lieu :
- Carnaval
- Vente de fromage
- Vente de fournitures scolaires éco-responsable

Toutes vos idées d'autres manifestations ou activités sont les bienvenues ! Vous pouvez être porteur de cette action, tout est possible ! Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année 2019.

Les membres de LA CHENILLE
Mélanie QUINART (présidente), Gaëlle GIRANDOLA (secrétaire), Julie LATGER (trésorière), Christelle, Claire, Corine, Anne-Lise, Ophélie, Émilie, Cécile S, Aurélie, Nadège, Alice et Cécile V.

L'Association culturelle et sportive de Geneuille

vous souhaite à tous une bonne et heureuse année

Comme par le passé et depuis de nombreuses années, plus de vingt personnes participent régulièrement aux **sorties « marches »** encadrées par **Jacqueline Millon**.
Tous les mardis vers 14 h, rendez-vous au départ sur le parking de l'ancienne poste pour de petites randonnées autour de Geneuille et des villages environnants.
Venez nombreux(ses) grossir encore les rangs de la section marche dans une ambiance toujours plus conviviale !!!!!

Comme chaque année, l'association organise un voyage culturel d'une Journée en car. Cette année, la destination principale était la **visite de « l'Hôtel-Dieu » à Beaune**.
La matinée a donc été dédiée à cette visite guidée des hospices : les bâtiments, leur histoire et leur utilité aux cours des siècles.

L'après-midi était réservé
à la visite du **château de Savigny-les-Beaune**.

Outre les bâtiments ancestraux, on put admirer une collection d'avion de chasse datant de la dernière guerre dont certains en cours de restauration.

Enfin, le voyage s'est terminé
par la visite des **caves « Patriarche »** à Beaune.
Une longue marche à travers les caves voûtées où sont entreposées des milliers de bouteilles nous a permis de parvenir dans la cave de dégustation des divers crus proposés par la maison « Patriarche ».

Création d'un nouvel orchestre

Cinq nouveaux musiciens, tous avec expérience de groupe et de scène se retrouvent depuis plusieurs mois pour des répétitions régulières et assidues.
Le répertoire est déjà constitué d'une dizaine de titres, plutôt rock et blues .
Nous devrions d'ici quelques mois concrétiser ce travail et pouvoir vous présenter ce que l'on fait... À suivre…..

Familles Rurales

L'association Familles Rurales Geneuille propose depuis plus de 15 ans ses services aux familles de la commune. Cette année encore, une centaine de familles a profité de ces services.

Membres du Conseil d'administration

- Stéphane Roels
  Président jusqu'au 03/12
- Elian Latger
  Vice-Président
- Emmanuelle Grenouillet
  Trésorière
- Aline Giacomel
  Secrétaire
- Axèle Charpillet
  Secrétaire Adjointe
- Anne Gaborit
  Membre du CA
- Émilie Pierron-Prudent
  Membre du CA
- Jean Marc Chalopin
  Membre du CA
- Patrice Pierrat
  Membre du CA
- Stéphane Blond
  Membre du CA
- Sylvain Quinart
  Membre du CA

L'année 2018 aura vu l'aboutissement d'un projet initié depuis plus d'un an : la création d'une cantine alternative pour les enfants du périscolaire, dans le but de proposer une alimentation de meilleure qualité, faite maison, avec une présence accrue de produits frais, bios et locaux. Dès février, les enfants pourront goûter à la cuisine du chef Romain Marion, qui nous a accompagné dans notre démarche et qui sera notre nouveau fournisseur pour les repas.

Côté activités sportives et culturelles, nous sommes heureux de constater qu'elles ont trouvé leur public et répondent aux attentes des adhérents. Cette année aura aussi été l'occasion d'applaudir la compagnie Entremélé qui nous a régalés le temps de trois représentations.

Enfin, cette année est marquée par la démission du président pour raisons personnelles. C'est l'occasion de rappeler que cette association est la vôtre, portée par des gens de la commune pour les gens de la commune, et de faire un appel aux bonnes volontés. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association !

Activités sportives et culturelles

La plupart des activités 2017 ont pu être reconduites cette année. Nous avons également le plaisir de vous proposer une nouvelle activité « apéro lecture ». Plus de détails (contact, horaires, tarifs) sont disponibles sur le site web de l'association.

Apéro lecture
Une fois par mois, rencontre et échanges autour d'un livre.

Conversation anglaise
Dès l'âge de 6 ans. Trois groupes répartis le lundi de 17h45 à 18h30 pour les enfants de primaire et de 18h30 à 19h15 pour les adultes ; le groupe du mardi de 17h45 à 18h30 est inter générationnel avec un mixe de collégiens et d'adultes débutants. L'objectif est de développer la pratique orale de l'anglais à travers des jeux, des sujets proposés par Yves.

Judo enfant
Une quinzaine de judokates et judokas se retrouvent chaque lundi à 18h30 à l'ancienne Poste. Estelle Thomas, Sylvain Quinart et Brice Urlacher, 3 ceintures noires, assurent l'accueil des enfants à partir de 6 ans.

Yoga
Activité menée par notre intervenant Édouard. Les séances ont lieu le jeudi de 19h30 à 21h dans les locaux du périscolaire. Il vous est encore possible de rejoindre l'activité afin de profiter des bienfaits du yoga : renforcer sa souplesse physique, développer équilibre et agilité, améliorer la confiance en soi, améliorer sa respiration, lutter contre le stress...

Cardio/fitness
Cette année, nous proposons 2 cours de 1h :
- le mardi à 20h15 plutôt axé cardio fitness,
- le mercredi à 18H30 plutôt axé « aéro danse » (mouvements de danse sur de la musique rythmée).

Ces 2 cours sont animés par Nathalie qui se met tout à fait au niveau de chacun. C'est une prof très dynamique et sympa.

Initiation piscine enfant
Les séances de natation ont lieu au Centre Omnisports Pierre Croppet. Les enfants sont transportés en bus et accompagnés par deux animatrices. Le départ a lieu chaque mercredi à 10h devant le centre périscolaire et le retour est à 12h. Les séances durent 45 minutes.

Théâtre adulte/ado
La « Compagnie Entremélé » se retrouve les **mardis à 20h** dans les locaux du périscolaire, ainsi qu'un dimanche par mois.

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs prennent le relais du périscolaire le mercredi et pendant les vacances.

Afin de faciliter le retour à la semaine de quatre jours, nous avons réorganisé du mieux possible l'accueil du mercredi en proposant aux familles une inscription à la carte (journée, ½ journée, matin + repas et repas + après-midi).

Le centre est donc désormais ouvert **de 7h30 à 18h30**, avec un accueil échelonné sur toute la matinée afin de permettre aux enfants de pouvoir dormir un peu plus longtemps le mercredi matin.

Les petites vacances
À l'exception des vacances de Noël, où la demande est très faible, le centre est ouvert une semaine sur deux à chaque période, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Les grandes vacances
Le centre de loisirs est également ouvert au mois de juillet. Un ou deux séjours courts de 2 à 4 jours sont organisés chaque année en fonction des catégories d'âge, ainsi que plusieurs sorties.

Vous pouvez rencontrer Céline Moreau ou Anne-Sidonie Michel toute l'année pendant les heures d'ouverture du périscolaire ou des accueils de loisirs.

03 81 21 63 80 / 06 87 08 44 25
2 impasse de l'ancienne Cure
25870 Geneuille
Céline M.

Le périscolaire

L'équipe d'animation est dirigée par Céline Moreau et son adjointe Anne-Sidonie Michel, toutes deux titulaires du BAFD. Sandrine Potey, Katia Andréani et Charline Kauffmann assurent de manière régulière l'encadrement des enfants et les animations. Christelle Senneville assure l'entretien des locaux et la logistique des repas avec le reste de l'équipe et participe également aux animations auprès des enfants. Estelle Thomas, étudiante à l'UFR STAPS encadre les ateliers sportifs. Nadine Meunier, animatrice en arts plastiques, anime les ateliers dessin.

Le périscolaire est ouvert tous les jours d'école à tous les enfants scolarisés à Geneuille. C'est une structure type centre de loisirs, ce qui implique du temps pour effectuer des activités comme les jeux ou le bricolage. Les nouveaux locaux ouverts en 2011 permettent une bien meilleure organisation avec des salles de restauration et d'activité séparées, et un accès plus rapide et sécurisé depuis l'école.

Le matin de 7h30 à 8h30
L'accueil se fait de 7h30 à 8h00,
puis les enfants sont en activité de 8h00 à 8h30.

Le midi de 11h30 à 13h20
Le repas est pris dans les locaux, les enfants s'y rendent accompagnés de l'équipe d'animation.
Jusqu'à 65 enfants prennent leur repas le midi dans la salle de restauration.

Le soir de 16h30 à 18h30
Un goûter est organisé de 16h30 à 17h avec l'introduction (depuis le mois de juin 2017) de fruits issus de l'agriculture biologique achetés à la biocoop d'École-Valentin, deux soirs par semaine.

Activités de 17h à 18h30,
avec possibilité d'accompagnement des devoirs.
Deux ateliers sportifs sont organisés par semaine, l'un pour les enfants de moins de 6 ans et l'autre pour les plus de 6 ans. Les activités proposées changent après chaque période de vacances scolaires. Ils sont animés par Valentin Girard, animateur sportif et étudiant à l'UFR STAPS.

Ateliers Sportifs

Périodes	Pour les - de 6 ans	Pour les + de 6 ans
Septembre/octobre	Jeux collectifs	Floor-ball
Novembre/décembre	Gym 3 pommes	Tennis de table
Janvier/février	Art du cirque	Expression corporelle
Mars/avril	Lutte/judo	Frisbee
Mai/juin	Eveil aux sports collectifs	Basket/hand

Ateliers artistiques

Périodes	Pour les - de 6 ans	Pour les + de 6 ans
Septembre/octobre	Jardinage	
Novembre/décembre		Film d'animation avec Angélique Gérard (jeudi soir)
Janvier/février	Arts plastiques/dessin avec Nadine Meunier (lundi)	Diamond painting
Mars/avril	Jardinage	
Mai/juin		Mosaïque

MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

L'année 2018 a été encore riche de nouveaux projets pour notre association. Nous avons notamment initié la transformation de notre mode de préparation des repas au périscolaire. Ce projet me tenait particulièrement à cœur, dans un contexte de relocalisation de nos approvisionnements, de l'entrée en matière de produits bio et locaux, un retour à la cuisine familiale, préparée avec le maximum de produits frais, et surtout, arrêter d'en parler, et enfin FAIRE !

Pour ce faire, nous nous sommes alloués les services d'un chef, M. Romain Marion, pour réaliser une étude de faisabilité. Et c'est le même chef, convaincu par notre démarche, qui s'installe début 2019 pour mettre en œuvre notre projet et alimenter notre Périscolaire de Geneuille. Nous démarrerons pour les vacances de février 2019. Ce changement induira une augmentation de 0,20 € pour les familles, et une prise en charge sur les fonds propres de l'Association de 0,29 €, prise sur les excédents des activités que nous avons mises en place, à défaut d'une autre aide complémentaire trouvée auprès de notre commune et tous les organismes que nous avons contactés (CAGB, Région, Fédération FR du Doubs).

Nous imaginons pourvoir faire mieux et augmenter encore la part de produits bio et locaux dans les années à venir, avec d'avantage de soutien de notre commune. Ceci nous permettrait même de proposer aux personnes isolées âgées de venir prendre un repas avec nos petits.

Pour ma part, j'ai décidé de quitter mes fonctions de Président ainsi que l'association, ne pouvant plus dégager assez de temps au regard de mes activités professionnelles. Si vous voulez rejoindre l'association, qui est VOTRE association de village, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous serons heureux d'accueillir du sang neuf et de nouvelles idées !

J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble du conseil d'administration pour la confiance qui m'a été portée depuis 3 ans, et les remercie pour leur bonne humeur, leur engagement et le dynamisme dont les membres ont fait preuve !

Merci à tous et toutes.

Bonne fêtes de fin d'année, bonne année 2019.
Bien amicalement,
Stéphane Roels

Amitié & Concorde

Les Anciens du Village

Un petit groupe de 5 personnes s'occupe de réunir tous les 2 ans les personnes de plus de 60 ans, nées à Geneuille, ou ayant fréquenté l'école primaire de la commune. Pour des retrouvailles autour d'un repas convivial : 54 personnes ont répondu à l'invitation en septembre dernier. En 2020, nous pensons décaler en octobre, car beaucoup de retraités partent en vacances en septembre, nous souhaitons en satisfaire le plus grand nombre pour ces moments parfois forts en émotions.

Madeleine CHAUSSE, Michèle et Christian PANIZ, Lionel MIVELLE, Patrick OUDOT seraient heureux de vous compter parmi nous pour ces prochaines retrouvailles.

À bientôt.

Nouvelles de notre Club « Amitié et Concorde »

Tout d'abord un grand merci à **Gisèle Lestage** notre ancienne présidente et à **Anny Tournier** pour tout le travail accompli ces dernières années.
Saluons notre nouvelle présidente, **Michèle Paniz**, qui a bien voulu reprendre la direction de notre association afin de continuer à lui donner vie et permettre aux Anciens de se rencontrer. **Jacqueline Ezraty** est venue rejoindre nos rangs et occupera la fonction de secrétaire. Nous avons le plaisir d'avoir 3 nouveaux inscrits qui viendront apporter leur soutien à nos activités.
Les rencontres ont toujours lieu le deuxième jeudi de chaque mois, à la Maison pour tous, rue du Chenil, à partir de 14h… Et là, on démarre fort avec plusieurs lotos… et pour récompenser cet effort, un excellent goûter est servi…
Nous nous réunissons également 2 fois par an autour d'un bon repas…
Toutes les suggestions sont les bienvenues pour d'autres activités.

Alors séduits ? On vous attend !!!
À bientôt !

Amicale des Donneurs de Sang

En relation avec l'Établissement Français du Sang de Besançon, l'Amicale organise des collectes sur le secteur de Devecey. Sa mission est également de trouver de nouveaux donneurs pour permettre de répondre aux besoins en sang et produits dérivés, indispensables pour les interventions chirurgicales ou les traitements hospitaliers.

La petite histoire de l'amicale des donneurs de sang de Devecey et ses environs

1974 : Création de la section de Devecey placée sous la tutelle de l'association de Besançon à laquelle elle est affiliée.
1997 : La section de Devecey devient autonome et prend le nom de « Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Devecey et ses environs » dont le premier président est Rolland BOLE.
Aujourd'hui : L'amicale compte 15 membres et continue son action à travers cinq collectes annuelles et des actions de promotion.
Contact : adsbdevecey@gmail.com

Nos collectes 2019 à la salle Develçoise

Samedi 5 janvier de 9h à 12h30
Mardi 19 mars de 16h à 20h
Samedi 18 mai de 9h à 12h30
Mardi 8 octobre de 16h à 20h
Samedi 21 décembre de 9h à 12h30

Notre assemblée générale

Moment de présentation et de bilan des activités de l'année écoulée, elle se tiendra le **vendredi 22 mars 2019 à 18h30 à la salle des fêtes de Bonnay**.
Nous aurons l'occasion d'évoquer l'événement du 27 mai 2018, organisé par les amicales de Devecey et ses environs et d'École Valentin : **« Le Doubs en marche pour du sang neuf »**.

Le don du sang

On peut être DONNEUR de SANG dès son 18e anniversaire et jusqu'à la veille de ses 71 ans. Il suffit de prendre un peu de temps pour se présenter aux collectes de son secteur ou pour se rendre à la Maison du don de Besançon, 8 Rue du Dr Jean-François Xavier Girod.
Faire un don ne présente aucun risque. Il est possible 4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes, en respectant un intervalle de 8 semaines entre chaque prélèvement.
Autant d'occasions de sauver des vies ou d'aider des malades à mieux vivre !

Quelques chiffres

- **10 000** dons sont nécessaires **chaque jour** en France ; **578** en Bourgogne Franche-Comté.
- **Geneuille** est la **2e commune d'origine** des donneurs qui se déplacent pour les collectes.
- Les donneurs représentent **8 %** des personnes en âge de donner habitant à Geneuille.

Ce taux de générosité est en **4e place** dans le classement des communes dont les habitants viennent donner leur sang à l'occasion des collectes de Devecey.

Aucun traitement ne peut se substituer au sang humain, nous comptons sur votre mobilisation !

Geneuille fait partie de la Paroisse catholique du Val de la Dame Blanche qui regroupe les 8 villages que sont Bonnay, Châtillon-le-Duc, Chevroz, Devecey, Geneuille, Mérey-Vieilley, Tallenay et Vieilley.

Paroisse du Val de la Dame Blanche

Tous les trimestres est diffusée, par près d'une centaine de distributeurs bénévoles, dans toutes les boîtes aux lettres, la feuille paroissiale qui donne les nouvelles et fournit les horaires des prochaines célébrations.

Pour nous contacter :

Site internet
taper « paroisse val Dame Blanche » en moteur de recherche
Adresse mail
paroissevaldameblanche-chatillon@orange.fr
Téléphone
03 81 58 81 41
Permanences
samedi matin de 10h à 12h
au presbytère de Chatillon-le-Duc, 9 rue de la Cure

Deux membres de l'équipe de coordination habitent Geneuille : Charlotte GUENENGAYE et Hervé TRIMAILLE.

Pour Noël, la veillée aura lieu le 24 décembre à 18h30 à Bonnay. Une autre veillée aura lieu, à 18h30 également, à la salle polyvalente de MISEREY et enfin à 21h à PIN.

Le Jour de Noël, une seule messe sera célébrée pour les 3 paroisses à Geneuille à 10h30.

Les vendredi et samedi 11 et 12 janvier, dans les villages de notre paroisse, seront proposées en porte à porte les galette des Rois.

Le Père Bruno DOUCET anime depuis Marnay les 3 paroisses du Pays de Franois, de Notre-Dame des Vignes et de Marnay-Recologne.
Sur notre paroisse, le Père Michel NAAS depuis le presbytère de Châtillon-le-Duc a en charge également les paroisses du Val des Salines et des Rives sur l'Ognon.
Le diocèse de Besançon regroupe 13 doyennés et 65 paroisses sur une grande partie du Doubs et de la Haute-Saône. En Franche-Comté existent aussi au nord-est le diocèse de Belfort-Montbéliard et au sud-ouest le diocèse de Saint-Claude.

Comment est organisée la paroisse ?

La diminution du nombre de prêtres et l'évolution de la société ont entraîné une implication et une participation plus importante des laïcs. Autour du curé de la paroisse, une « Équipe de Coordination Pastorale » assiste le prêtre pour soutenir, encourager, appeler les chrétiens de la paroisse à vivre les 3 moments suivants :

- **Servir** les pauvres, les démunis,
- **Célébrer** la présence du Christ au cœur de la vie des hommes,
- **Annoncer** la Bonne Nouvelle.

Ainsi, le Service Évangélique des Malades est appelé à les visiter ; les équipes liturgiques préparent chacune à son tour les célébrations de la Parole et les messes dominicales ; les catéchistes prennent en charge les enfants et les jeunes pour les préparer à la Première des Communions, la Profession de Foi et la Confirmation.
D'autres laïcs ont été formés et, par une lettre de mission de notre évêque, sont préparés pour organiser avec les familles les obsèques de leurs proches. Ils sont aussi à même de célébrer la Parole quand notre prêtre officie dans une paroisse voisine.
La chorale de notre paroisse se réunit les jeudis soirs pour répéter de nouveaux chants et est toujours prête à accueillir qui pourra renforcer ses effectifs.
Chaque mois sont prévues, en lien avec la paroisse du Val des Salines, une réunion de préparation au mariage et une réunion de préparation au baptême.
Chaque église, propriété de la commune, est mise à la disposition des fidèles « affectataires ». À Geneuille, l'église est gardiennée par Joëlle CORNEILLE aidée par Marie-Christine et Denis HUGUENET.

Cinq autres paroisses forment le doyenné Banlieue Val de l'Ognon.

Le Relais Familles Assistantes Maternelles de la Dame Blanche

Le Relais Familles Assistantes Maternelles de la Dame Blanche s'adresse aux assistantes maternelles agréées habitant Bonnay, Cussey sur l'Ognon, Geneuille, Mérey-Vieilley, Palise, Venise et Vieilley, aux enfants qu'elles accueillent et aux parents employeurs.
Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animations, il a pour but d'améliorer la qualité d'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistantes maternelles. Il n'est en aucun cas l'employeur des assistantes maternelles, ni un lieu de garde.

Les missions

Le Relais Familles Assistantes Maternelles est un service gratuit et accessible à tous. Il informe et accompagne les parents employant une assistante maternelle agréée.
Il tient à disposition une liste des assistantes maternelles agréées.
Il propose des temps collectifs adaptés à l'âge des enfants et animés par la responsable.

Il organise également des temps de formation pour les Assistantes Maternelles et des moments festifs (fête de Noël, Carnaval, Chasse aux œufs…).

Il permet aux parents

- d'avoir connaissance des possibilités locales de garde auprès des assistantes maternelles,
- d'être aidés dans leur fonction d'employeur (URSSAF, prestations familiales...),
- de connaître les tarifs appliqués en matière de garde d'enfants individuelle,
- de rencontrer d'autres parents et assistantes maternelles.

Il permet aux assistantes maternelles

- de se faire connaître des parents à la recherche d'un mode de garde,
- d'être informées sur leur statut, leurs droits et obligations en tant que salariées, sur leur rôle de professionnelles de la Petite Enfance,
- de bénéficier de formations, de documentation,
- d'être conseillées à l'occasion d'éventuels litiges,
- de se rencontrer, d'échanger entre elles et avec d'autres professionnelles de la Petite Enfance,
- d'être accompagnées dans leur action éducative.

Il permet aux enfants

- d'être accueillis avec toutes les conditions nécessaires à leur épanouissement et au développement harmonieux de leur personne,
- de bénéficier de temps collectifs durant lesquels ils rencontrent d'autres enfants, d'autres assistantes maternelles et participent à des activités adaptées à leur âge.

La participation régulière aux temps collectifs est vivement recommandée pour l'enfant non-scolarisé car c'est un excellent moyen de se socialiser en douceur avant l'entrée à l'école.
Les temps d'éveil mis en place par le Relais sont ouverts aux assistantes maternelles et aux parents.
Ils ont lieu une fois par mois sur Geneuille selon un planning défini à l'avance.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la responsable, Céline Brun-Nasé, que vous soyez parents ou assistante maternelle.

15 route de Bonnay
25870 Devecey
Rfam.ccvdb@francas-doubs.fr
06 88 60 18 80
03 81 56 85 52

Impôts

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La direction départementale des finances publiques du Doubs réorganise son réseau territorial afin, d'une part, d'optimiser et de sécuriser son fonctionnement et, d'autre part, de rendre le meilleur service à ses usagers.

La commune de Geneuille faisant partie de la communauté d'agglomération du Grand Besançon, sa gestion comptable et financière sera ainsi prise en charge, à compter du 1er janvier 2019, par la **trésorerie de Morre-Roulans**.
La trésorerie de Morre-Roulans accueille le public au centre des finances publiques Chamars sur toutes les questions concernant les produits locaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Les coordonnées de contact de cette trésorerie sont les suivantes :
Centre des Finances Publiques Chamars
Boulevard Charles de Gaulle
25043 Besançon Cedex
Tél. 03 81 83 54 44
Mail : t025058@dgfip.finances.gouv.fr

Gendarmerie

FACE AUX VOLS :
7 RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.

En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

INTERMED

PERMANENCES D'INTERMED à GENEUILLE

Les permanences d'INTERMED à GENEUILLE **pour 2019** auront lieu :

Dates	Horaires	Lieu
22 janvier	10H00-12H00	Salle des Associations 2 chemin de l'Ancienne Cure 25870 GENEUILLE
26 mars	10H00-12H00	
28 mai	10H00-12H00	
23 juillet	10H00-12H00	
24 septembre	10H00-12H00	
26 novembre	10H00-12H00	

Au service des demandeurs d'emploi :

- Un accueil/diagnostic de situation pour toutes les personnes qui se trouvent privées d'emploi. A l'issue, nous pouvons leur proposer un recrutement, en fonction de leurs besoins et profil.
- Des missions de travail correspondant à leurs capacités et compétences auprès d'entreprises, collectivités, associations et particuliers.
- Un accompagnement personnalisé qui vise à les aider à résoudre certaines difficultés sociales et professionnelles, en lien avec nos nombreux partenaires et nous travaillons à la définition et la mise en œuvre d'un projet vers l'emploi.

Au service des collectivités, associations, entreprises :

- des réponses aux besoins de main d'œuvre : en remplacement de titulaires ou dans le cadre de surcroîts de travail de façon ponctuelle ou régulière
- pour tous types de postes et/ou tâches (accueil, administratif, entretien extérieur, nettoyage, manutention, service ou aide en cuisine, bâtiment, ...)

Et des habitants :

- pour la réalisation de services de confort au domicile : ménage, repassage, courses, jardinage
- petits bricolages, aide au déménagement...

Les personnes qui souhaitent être reçues peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 03.81.81.54.79

121, Grande Rue - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 81 54 79 - Fax : 03 81 81 29 35
intermedbesancon@wanadoo.fr - **www.intermed-25.fr**
SIRET : 34420261900062 - APE : 7830 Z

Infos pratiques

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

TOUTES LES 2 SEMAINES

Semaines impaires
DÉCHETS RECYCLABLES

Semaines paires
DÉCHETS RÉSIDUELS

JANVIER

M	1	férié
M	2	
J	3	
V	4	
S	5	collecte sup
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

1 2 3 4 5

FÉVRIER

V	1	
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	

6 7 8 9

MARS

V	1	
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	
D	31	

10 11 12 13

AVRIL

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
L	22	férié
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	

14 15 16 17 18

MAI

M	1	férié
J	2	
V	3	
S	4	
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	férié
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	
J	30	férié
V	31	

18 19 20 21 22

JUIN

S	1	
D	2	
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	férié
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	

23 24 25 26

JUILLET

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

27 28 29 30 31

AOÛT

J	1	
V	2	
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	férié
V	16	
S	17	
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	

32 33 34 35

SEPTEMBRE

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	

36 37 38 39 40

OCTOBRE

M	1	
M	2	
J	3	
V	4	
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

41 42 43 44

NOVEMBRE

V	1	férié
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	

45 46 47 48

DÉCEMBRE

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	férié
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	
M	31	

49 50 51 52 1

CHANGEMENT D'ORGANISATION DE COLLECTE À PARTIR DU 2 JANVIER 2019

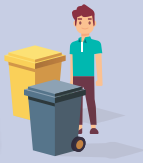

À NOTER

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2018 EST VALABLE JUSQU'AU LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018.

Pour vous préparer au changement de fréquence, vérifiez vos dernières collectes pour les déchets résiduels et les recyclables sur votre calendrier 2018.

En cas de perte, retrouvez le calendrier de collecte 2018 sur www.grandbesancon.fr (ou en mairie).

COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DU BAC DE TRI EN JANVIER 2019

GENEUILLE, MÉREY-VIEILLEY, PALISE

DÉBUT DE LA COLLECTE : 4H30

PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC POUR 4H30.

Ne vous fiez pas aux habitudes : les horaires de passage des camions ont pu être modifiés dans votre commune.

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon **www.grandbesancon.fr**

Grand Besançon

État-civil 2017

Mariages

- BILLECARD Anne-Lise & MONTAVON Marc — 05/05/2018
- CHAUVEY Alexandra & GILLET Guillaume — 16/06/2018
- CORNEILLE Aline & BENSAID Elmehdi — 30/06/2018
- DONIER Priscillia & ROQUAND Christophe — 06/10/2018

Pacs

- DEMOUGEOT Tiffany & GRAND Thibaud — 03/02/2018
- HAUPTMANN Cloé & SUSS Raphaël — 07/04/2018
- MOREL Océane & ANDRÉ Jonathan — 17/04/2018
- TESSIER Élodie & LAMBERT Alexandre — 18/09/2018

Naissances

- WAGNER Charlotte — 16/04/2018
- PRUDENT Chloé — 22/05/2018
- JACOUTOT Sacha — 13/06/2018
- HENRIOT Olivia — 06/07/2018
- BILLAMBOZ Nina — 31/10/2018
- LAMBERT Lony — 11/11/2018
- STEENWERCKER Ambre — 27/11/2018
- AUVISTE Lili — 27/11/2018

Décès

- BEZ Georges — 24/03/2018
- VERDANT Maurice — 29/05/2018
- MELENOTTE Maurice — 10/11/2018

Nous avons appris avec une immense tristesse le décès **d'Alain HUOT-MARCHAND** conseiller municipal de 2008 à 2014 et membre du CCAS depuis 2008.

Plan de Geneuille

- limite commune
- voies de desserte transport ferroviaire

Plan détaillé à consulter devant la mairie

Services

Location de salles

Maison pour Tous
Réservée aux habitants de Geneuille
M. François LONGERON • **Tél. 03 81 57 71 14**

Salle de la Libération
Réservée aux habitants de Geneuille
Renseignements auprès de l'Agence Postale Communale • **Tél. 03 81 81 39 55**

Services assurés

Compétences périscolaires Familles Rurales à Geneuille
Tél. 03 81 21 63 80 ou 06 87 08 44 25

Syndicat Intercommunal Petite Enfance à Devecey
Tél. 03 81 56 83 63

Relais familles assistantes maternelles
Tél. 03 81 56 85 52 ou 06 88 60 18 80

Ordures ménagères CAGB
Tél. 03 81 45 55 35

Transports GINKO
Horaires sur réservation
Tél. 03 70 27 71 60 avant 18h

Comptes-rendus du Conseil disponibles en Mairie et sur internet
http://www.mairiedegeneuille.fr

Services aux habitants

INTERMED
121 Grande-Rue • 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 81 54 79
Permanences salle des Associations se renseigner au secrétariat de mairie.

Agence Postale Communale
5 rue Lyautey • **Tél. 03 81 81 39 55**

Garage Geneuille Automobiles
ZA Les Planches • 61 rue Lyautey
Tél. 03 81 57 71 74

Taxis de Geneuille
- M. RIBEIRO
  Tél. 03 81 57 74 89 ou 06 08 56 58 39
- M. DOS SANTOS
  Tél. 03 81 57 67 66 ou 06 08 36 47 93

Santé

Médecin
Dr Daniel POURCELOT 71 rue Maupommet
Tél. 03 81 57 71 57

Médecin de garde **Tél. 3966** la nuit, le week-end et les jours fériés.

Kinésithérapeutes 16 rue Maupommet
Mme Laurence VALNET
M. Bruno FONTAINE
M. Antoine GAUCHE
Tél. 03 81 57 67 72

Infirmier DE
M. Jean-Sébastien OUDOT
24, rue Lyautey
Tél. 03 81 62 19 82 ou 06 75 87 92 82
Permanences lundi - mercredi de 9h à 9h30 ou sur rendez-vous

Numéros d'urgence

- **Pompiers** • **18**
- **Samu** • **15**
- **Urgences N° européen** • **112**
- **Police** • **17**
- **Gendarmerie d'École Valentin** • **Tél. 03 81 21 16 60** (1 rue des Tilleuls)
- **Hôpital** • **Tél. 03 81 66 81 66** (standard CHU)
- **Centre antipoison** • **15** (Besançon) **ou Tél. 03 88 37 37 37** (Strasbourg)
- **GDF Urgence Sécurité Gaz** • **Tél. 0 800 47 33 33**
  (appel gratuit depuis un poste fixe)

NEO PRINT PIREY - 03 81 48 69 91 - contact@neoprint25.com - www.neoprint25.com - imprimé sur papier recyclé